



GONCOURT DES LYCEENS

MODE D'EMPLOI

2017



Le ministère de L'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche délègue le pilotage pédagogique du Goncourt des lycéens au rectorat de Rennes, et confie l'organisation générale de l'opération à l'association Bruit de Lire.

TABLE DES MATIERES

• Avant-propos	3
• Du prix Goncourt au Goncourt des lycéens	4
• Intention et objectifs	7
• Public concerné	8
• Statut de l'élève et rôle de l'enseignant	9
• Engagements de l'établissement	12
• De septembre à novembre :	
Le prix Goncourt des lycéens dans la classe	13
De la lecture à l'expression : les activités Goncourt	15
• Novembre :	
Des délibérations à deux tours	16
• Les Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes	18

ANNEXES

• Annexe 1 - Régions Goncourt et contacts	20
• Annexe 2 - Calendrier du Goncourt des lycéens 2017	22
• Annexes 3, 4 et 5 - Autorisation de l'exploitation de l'image	23 à 26
• Annexe 6 - L'association Bruit de Lire	27
• Annexe 7 - Le Réseau Canopé	28
• Annexe 8 - Le palmarès du prix Goncourt des lycéens	29
• Annexe 9 - Écrivains et académiciens reçus pendant les Rencontres nationales de Rennes	31

AVANT-PROPOS

Vos activités d'animateur du Goncourt des lycéens commenceront dès la rentrée de septembre et plus particulièrement lorsque vous recevrez, vos élèves et vous-même, les colis contenant les romans de la sélection de l'Académie Goncourt.

C'est pourtant dès le mois de juin que débute réellement l'opération, lors de la **réunion de préparation**, au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche à Paris. Vous y serez informé des intentions et du fonctionnement du Goncourt des lycéens. Cette première prise de contact a également pour but de permettre l'instauration d'échanges, voire de partenariats entre les différentes classes participantes.

À noter : les frais de déplacement pour cette réunion sont à la charge de votre établissement.

Afin de mieux répondre à toutes les interrogations légitimes suscitées par le caractère inédit des activités que vous allez conduire auprès de vos élèves, nous vous proposons ce Mode d'emploi, que nous avons souhaité le plus complet possible. Outre des informations diverses relatives à l'histoire de la manifestation, il contient l'exposé précis des modalités de son déroulement.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez donc principalement des informations relatives au prix Goncourt des lycéens, c'est-à-dire à la phase initiale de lecture qui s'étend de la rentrée jusqu'aux délibérations de novembre. Mais l'expérience ne s'arrête évidemment pas à l'attribution du prix ; c'est pourquoi vous pourrez prendre connaissance de quelques-uns de ces prolongements pédagogiques et culturels qui constituent le Goncourt des lycéens au sens large, et au premier rang desquels figurent les Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes.

Autant d'orientations, autant de propositions que nous ne pouvons (ni ne souhaitons !) livrer dans leur intégralité. En effet, les initiatives sont devenues si nombreuses qu'il serait vain de les énumérer toutes. D'autre part, nous préférons fixer ici un cadre général de travail, suggérer des pistes d'activités, avancer quelques mises en garde, afin de permettre, l'esprit chassant la lettre, que chacun d'entre vous construise son Goncourt des lycéens avec ses élèves.

Les questions qui pourront naître à la lecture de ce Mode d'emploi, les passages qui vous sembleront nécessiter explications et approfondissements constitueront proprement l'objet du **rendez-vous du vendredi 23 juin à Paris**.

Il est également important de signaler que **vous serez appuyé dans votre mission par le professeur coordonnateur de votre région** nommé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Vous trouverez le nom et les coordonnées de cet enseignant en page 21.

Les organisateurs

DU PRIX GONCOURT

AU GONCOURT DES LYCÉENS

L'Académie Goncourt, hier...

Jules Huot de Goncourt meurt en 1870 et son frère aîné, Edmond, en 1896. Le testament de ce dernier stipule que l'essentiel de leur fortune doit servir à fonder et doter une société littéraire. En agissant de la sorte, Edmond de Goncourt avait un triple dessein : cette société littéraire permettrait à une dizaine d'écrivains de continuer à écrire tout en les mettant à l'abri du besoin, elle ferait contrepoids à l'Académie Française qu'il jugeait « insuffisamment hardie et novatrice » et enfin elle aurait la mission de distinguer, chaque année, la plus belle œuvre écrite en prose.

Ce n'est que le 21 décembre 1903 que sera attribué à John-Antoine Nau le premier prix Goncourt pour son roman, *Force ennemie*. En effet, sept années de batailles juridiques contre les héritiers frustrés auront été nécessaires pour que soit respectée la fameuse clause du testament d'Edmond !

En dépit des vicissitudes, malgré les critiques, par-delà les changements, l'Académie Goncourt, qui a fêté en 2003 son centième anniversaire, a su préserver l'essentiel et, plus vivante que jamais, elle continue de régner sur la vie littéraire française.

... et aujourd'hui

De nos jours, l'Académie Goncourt fait paraître trois sélections à partir de septembre :

- la première, cette année le mardi 5 septembre comprend, en principe, entre douze et quinze titres.
- la deuxième, un mois plus tard, n'en compte plus qu'une dizaine.
- la troisième, une semaine avant la proclamation du prix, n'en comprend, généralement, plus que quatre.

Les délibérations de l'Académie Goncourt ont lieu au restaurant Drouant, place Gaillon à Paris.

En 2017, le prix Goncourt sera décerné le lundi 6 novembre.

Le Goncourt des lycéens sera proclamé le jeudi 16 novembre à Rennes à l'issue des délibérations nationales.

La première liste publiée par les académiciens en septembre est également celle des lycéens.

La classe reçoit l'ensemble des romans disponibles environ 15 jours après l'annonce de la sélection par l'Académie.

Les classes ne doivent pas tenir compte des listes publiées en octobre et novembre par l'Académie Goncourt.

Si un auteur déjà lauréat du prix Goncourt des lycéens est dans la sélection de l'Académie, il est enlevé de la liste des lycéens.

Le prix Goncourt des lycéens : un concept original...

Fondé à titre expérimental en 1988 à Rennes, le Goncourt des lycéens, né de l'initiative conjointe d'un enseignant de l'académie et d'un responsable de la Fnac, est devenu national en 1990. Il permet aux lycéens d'élire une œuvre littéraire au sein de la sélection proposée chaque année par l'Académie Goncourt dans le cadre de la rentrée littéraire. L'opération Goncourt des lycéens regroupe le prix Goncourt des lycéens et les Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes. Depuis sa mise en place, elle connaît un rayonnement important en milieu scolaire et au-delà. Elle mobilise non seulement les élèves des classes participantes mais aussi l'ensemble des acteurs de la communauté éducative qu'elle permet de fédérer.

Grâce au partenariat exemplaire et sans doute unique en son genre entre le Ministère et la Fnac, le Goncourt des lycéens offre à une cinquantaine de classes de lycées l'opportunité de lier l'apprentissage de la langue française et de la littérature avec l'actualité de la production romanesque. Temps fort de la saison des prix littéraires, il permet d'encourager le plaisir de la lecture en milieu scolaire et de favoriser la rencontre entre les élèves, les écrivains et les œuvres littéraires. Il favorise également l'émergence du sujet lecteur et fait que l'acte de lire devient un acte de conscience et de responsabilité.

Il rejoint ainsi pleinement les attentes et les orientations du Ministère, notamment dans le cadre du développement de l'éducation artistique et culturelle, de l'essor de la vie culturelle au lycée et de la prévention de l'illettrisme.

... pour un bilan quantitatif édifiant...

Depuis 1988, année de sa création, 8551 classes de lycées français de tous types se sont lancées, sous la conduite de leur professeur de lettres, dans le Goncourt des lycéens. À ce jour, près de 30 000 élèves de seconde, première, terminale et BTS y ont pris part ; plus de 80 000 exemplaires de 340 romans contemporains différents ont été lus et ont donné lieu à des travaux de toutes sortes...

Dans ce partenariat entre la Fnac et l'Éducation nationale, la Fnac a un rôle prépondérant puisque au delà des moyens fournis (plus de 4 000 livres par an, implication des chargés de programmation régionale, connaissance du milieu de l'édition littéraire) sans parler de l'image de marque, elle contribue à l'organisation des rencontres régionales élèves-auteurs en collaboration avec le Réseau Canopé.

Pour sa part, le ministère de l'Éducation nationale ne se contente pas d'impliquer les lycées et leur personnel, de se charger de l'installation de l'opération dans les classes, d'assurer sa conduite et son suivi pédagogiques : il s'implique financièrement en permettant à toutes les académies de participer à l'opération, en rémunérant les professeurs coordonnateurs et en allouant une subvention à l'association Bruit de Lire pour la mise en œuvre de l'opération.

Tous les niveaux de classes, toutes les séries et tous les types de lycées peuvent ainsi prétendre participer au Goncourt des lycéens.

En outre, le Ministère s'appuie sur son opérateur Réseau Canopé afin d'élaborer des ressources et des pistes pédagogiques permettant la mutualisation des productions liées aux éditions des années précédentes et à venir, en concertation avec l'Inspection générale de l'éducation nationale, et de mettre à disposition des professeurs des outils numériques et des services d'échanges entre pairs.

... et un bilan qualitatif riche en perspectives nouvelles.

À chaque édition, nous constatons le même comportement des lycéens face à la lecture :

- Les lycéennes et lycéens, à cette occasion, lisent beaucoup.
- La perspective de décerner un prix est un stimulant essentiel dans la mesure où ils doivent se poser des questions tout à fait inhabituelles au lycée : comment juger tel ou tel roman ? Quelles entrées privilégier dans l'œuvre ? Quels critères retenir ? Qu'est-ce qu'un bon roman ?
- Ils découvrent des œuvres en même temps que leurs enseignants et peuvent en débattre en ne se sentant plus tout à fait mis à distance par le savoir magistral.
- Cette égalité de statut (sinon de compétence) de lecteur devant des œuvres que l'on découvre ensemble dans la classe est de nature à modifier les rapports entre élèves et enseignants.
- Les élèves retrouvent les valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent dans un grand nombre de romans lus ainsi que des références qui leur sont plus immédiatement accessibles que dans le cas de la littérature patrimoniale.

C'est la preuve que l'appétit de lecture du jeune public reste intact, pourvu qu'il puisse se développer (se penser, se construire) dans des espaces variés.

Notre réflexion, entre pédagogues, organisateurs et observateurs permet d'année en année de repenser la finalité du prix : que couronner et pourquoi ? Quel prix pour quelle culture lycéenne ? Quel rôle réserver à l'enseignant ? Quel seuil de perméabilité tolérer entre l'avis de jeunes lecteurs qu'on entraîne vers la lecture littéraire et l'opinion prégnante de la critique ?

Il s'agit aussi aujourd'hui de mieux installer l'action dans les lycées en y sensibilisant **le personnel de direction, les autres classes, et en y associant totalement le professeur documentaliste ainsi que le centre de ressources qu'est le CDI** et autant que faire se peut d'autres professeurs de la discipline et des professeurs d'autres disciplines de la classe concernée.

En outre, ces dernières années, les organisateurs ont particulièrement favorisé l'extension de l'opération vers les bibliothèques publiques.

Enfin, si l'on tient compte du fait, depuis longtemps constaté, que le Goncourt des lycéens a une propension à stimuler la lecture familiale, il se pourrait donc qu'en se greffant ainsi sur trois milieux, **le lycée, la famille, la bibliothèque**, il développe une dynamique incitative très originale.

INTENTION ET OBJECTIFS

LIRE - ELIRE - RELIRE

Deux mois de lectures, d'activités et d'apprentissages intensifs avec l'enjeu de proclamer un prix littéraire qui soit représentatif d'un public lycéen et de ses valeurs : le prix Goncourt des lycéens au sens strict représente avant tout une incitation à la lecture en milieu scolaire lycéen. Mais l'ensemble de l'opération va bien au-delà et répond à des objectifs pédagogiques définis dans la circulaire n°16-0217 du 17 mars 2016 publiée au BO du 24 mars 2016.

Le prix Goncourt des lycéens participe des objectifs de développement de la vie culturelle au lycée, conformément à la circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010. Il répond également aux finalités des programmes suivants :

- le programme de français des classes de seconde et première générales et technologiques : le prix Goncourt des lycéens contribue à « la constitution et l'enrichissement d'une culture littéraire ouverte sur d'autres champs du savoir et de la société », au « développement d'une conscience esthétique permettant d'apprécier les œuvres, d'analyser l'émotion qu'elles procurent et d'en rendre compte à l'écrit comme à l'oral », à « l'étude continuée de la langue, comme instrument privilégié de la pensée, moyen d'exprimer ses sentiments et ses idées, lieu d'exercice de sa créativité et de son imagination » ;
- le programme de français des classes (seconde et première) préparatoires au baccalauréat professionnel : le prix Goncourt des lycéens s'inscrit dans les problématiques de l'objet d'étude « Parcours de personnages » abordé en classe de seconde, et dans celles de l'objet d'étude « Du côté de l'imaginaire » abordé en classe de première.
- le programme de l'enseignement spécifique de littérature en classe terminale de la série L : le prix Goncourt des lycéens peut rendre place dans le domaine d'étude Lire-écrire-publier. « Toutes les activités qui favorisent la découverte du monde de l'édition et des métiers du livre, l'exploration de nouvelles pratiques de lecture et d'écriture peuvent être rattachées à cet enseignement. Rencontres avec des professionnels de l'édition, ateliers d'écriture animés par un auteur, participations à des salons du livre, au Goncourt des lycéens ou à tout autre jury de prix littéraire, animations de blogs de lecture, lectures critiques et comptes rendus de lecture de magazines littéraires, etc. constituent des occasions de se familiariser avec le livre sous toutes ses formes... »
- le programme de l'enseignement d'exploration de littérature et société : « cet enseignement doit se faire, autant que possible, en relation avec des partenaires, institutions ou entreprises culturelles proches du lycée, à l'occasion d'événements ou de manifestations diverses (festivals, expositions, semaine de la presse, concours, appels à projets, etc.) ». Le prix Goncourt des lycéens permet de développer des compétences historiques, littéraires et critiques, notamment dans le domaine d'exploration : Ecrire pour changer le monde : l'écrivain et les grands débats de société.
- pour les formations dispensées au lycée après le Baccalauréat, dans les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles ou aux brevets de Technicien Supérieur, le prix Goncourt des lycéens favorise la culture générale en lien avec le roman contemporain et les métiers du livre.

Enfin, le prix Goncourt des Lycéens s'inscrit dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. De l'école au lycée, ce parcours est rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Il a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Pour y parvenir, un référentiel annexé à l'arrêté du 7 juillet 2015 fixe des objectifs de formation et des repères de progression jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Il constitue un outil indispensable permettant l'inscription de ce prix dans la construction et l'enrichissement du parcours d'éducation artistique de chaque élève.

PUBLIC CONCERNE

Le prix concerne tous les lycées, de la seconde aux classes de BTS, ainsi que les établissements de l'Agence du français à l'étranger (AEFE) et ceux de la Mission laïque française (MLF). Une attention particulière devra être portée à la candidature des lycées professionnels ainsi qu'à celle des lycées éloignés, situés par exemple dans les DROM-COM ou en zones rurales.

Les classes qui participeront au prix sont proposées, au niveau régional, par le rectorat de chaque académie, en lien avec l'association Bruit de lire. La sélection proposée est validée par les membres du comité national de suivi composé : du directeur général de l'Enseignement scolaire ou de son représentant, d'un représentant de l'inspection générale de l'Education nationale, d'un représentant de la direction de l'action culturelle de la Fnac, d'un représentant de la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du rectorat de Rennes, du professeur coordonnateur national de l'opération, d'un représentant de l'association Bruit de Lire et d'un représentant de Réseau Canopé.

Le Goncourt des lycéens s'inscrit dans le cadre des horaires d'enseignement habituels de la classe qu'il mobilise à ce titre dans son ensemble. En effet, **le Goncourt des lycéens doit mobiliser des classes entières en effectifs complets**. Il n'est pas une activité de club de lecture réservée à des élèves volontaires.

La Fnac, partenaire de l'opération, accompagne une cinquantaine de lycées en France.

En Bretagne, région initiatrice de l'opération, le conseil régional parraine un lycée par département, soit quatre établissements.

Pour favoriser le renouvellement des lycées participants, les établissements devront respecter un délai de 3 ans minimum entre deux participations.

L'inscription au prix Goncourt des lycéens implique une acceptation totale, sans restriction aucune, de la sélection Goncourt.

Depuis 1998, le prix Goncourt des lycéens se doit de prendre en compte « la sélection Goncourt, toute cette sélection, et rien que cette sélection ». Cette exigence de l'Académie conditionne l'octroi du label « Goncourt ».

Les élèves doivent-ils tout lire ?

Il faut absolument tendre vers la lecture intégrale de la sélection. Le peuvent-ils ? De plus en plus d'élèves parviennent à tout lire dans les délais ou, du moins, à se confronter à toute la sélection. Chaque classe doit en tout cas avoir tout lu. Pour ce faire, il est évidemment nécessaire de proposer l'intégralité de la sélection aux élèves, quels que soient les œuvres et leur contenu.

STATUT DE L'ELEVE ET RÔLE DE L'ENSEIGNANT

Tout le dispositif du Goncourt des lycéens repose sur trois concepts indissolublement liés : **la réception, la médiation et le partenariat**. Si le troisième reste, plus particulièrement, une préoccupation d'organisateur, les deux premiers, en revanche, affectent profondément le rôle et la tâche de l'enseignant dans l'opération.

La réception - C'est un concept central puisque le Goncourt des lycéens se fixe comme objectif de faire attribuer un prix par des élèves-lecteurs ; ceci suppose donc la prise en compte de leurs lectures et de leurs avis.

La médiation - On désigne ainsi tout ce qui facilite la réalisation d'un objectif et met ses acteurs en situation de réussir. L'objectif qui consiste à vouloir faire lire une dizaine de romans à de jeunes élèves dont les compétences en lecture sont hétérogènes est, en soi, difficile à atteindre. D'où la nécessité d'installer en tous points de l'opération des médiations qui vont stimuler l'appétit de lecture. Elles sont de tous ordres :

- **pédagogiques** : si les objectifs fondamentaux restent ceux de l'enseignement du français, leur mise en œuvre est conditionnée par des pratiques différentes destinées à un public scolaire investi d'une mission différente.
- **médiatiques** : le regard porté par les médias sur le travail des élèves est stimulant, des articles sont publiés dans la presse quotidienne régionale et nationale, des émissions de radio, de télévision sont régulièrement consacrées au travail des élèves.
- **logistiques** : grand nombre et gratuité des livres, acheminement dans les lycées...

Les situations scolaires où l'élève se voit confier une mission ne sont pas si fréquentes. En effet, le lecteur, captif des textes imposés comme il l'est ordinairement, acquiert dans le cadre du Goncourt des lycéens un nouveau statut : il devient **évaluateur de textes**.

Cette prise en compte de la réception des lycéens est capitale puisqu'il s'agit, dans le cadre particulier de cette manifestation, d'attribuer un prix (« de donner du prix » a pu dire un observateur). Cela suppose de reconnaître l'avis de l'élève – avis traversé par ses goûts, son histoire personnelle, son vécu immédiat, ses compétences – alors que son opinion est, traditionnellement, considérée comme un enjeu purement scolaire (elle est, constitutivement, fragile, perfectible et évaluable !).

L'enseignant voit également son statut, son image, son identité peut-être, momentanément modifiés : l'expert, intercesseur entre les grands textes et le public lycéen, rejoint pour un temps la cohorte de ceux qu'on appelle les premiers lecteurs. Il trouve ainsi, aux côtés de ses élèves, sa place dans la réception globale des romans de la mêlée littéraire.

Ce glissement du rôle de l'enseignant n'a pas que les conséquences que l'on vient de dire. En effet, tout montre que l'expert devient aux yeux des élèves un guide qui joue pleinement son rôle dans les sociabilités de lecture : il ne gère plus une imposition mais une réception et, ce faisant, **il oriente, suggère, conseille, recentre**. Perçu par sa classe comme un premier lecteur, le professeur est amené à redéployer ses compétences pour bâtir avec ses lycéens les outils de l'évaluation des textes de la rentrée littéraire et contribuer, de la sorte, au développement au sein de la classe, voire du lycée, d'une nouvelle convivialité de lecture.

Rôle et tâches des enseignants

Le professeur de lettres et le professeur documentaliste constituent un binôme. Ils se répartissent les tâches à leur convenance. Toutefois, à titre indicatif, on peut proposer le partage suivant :

↳ Pour le professeur de lettres et le professeur-documentaliste :

- **Accueillir** les romans.
- **Organiser** la rotation des livres (opération tantôt aisée tantôt lourde en fonction du public, du choix des romans et de leur date d'arrivée).
- **Mettre en place et conduire** des activités de découverte, d'apprentissages, de débats, d'échanges... Inciter à la lecture et faire naître le plaisir de lire sont évidemment des objectifs essentiels. Cela dit, le plaisir de lire ne vient pas seul et doit, le plus souvent, se construire à travers des apprentissages. Chacun des enseignants, en fonction de son public, adaptera les activités.
- **Aider, orienter, guider, encourager** ses élèves, favoriser l'émergence de leur expression et **éviter de formuler, en leur présence, des avis péremptaires susceptibles de troubler leur jugement** ! Tant pis – ou tant mieux ? – si les préférences des élèves ne coïncident pas avec celles des enseignants.
- **Encourager** les contributions de la classe au journal du Goncourt des lycéens (cf. p. 15)
- **Accueillir** les médias dans la classe en concertation étroite avec l'équipe de direction de l'établissement, après validation du professeur coordonnateur de votre région (en lien avec le Ministère et la Fnac).
- **Joindre** régulièrement le professeur coordonnateur de votre région pour faire le point.
- **Accompagner** la classe aux rencontres Goncourt organisées par les partenaires.

↳ Pour le professeur de lettres ou le professeur-documentaliste :

- **Accompagner** son élève délégué aux délibérations en région, puis à Rennes aux délibérations finales s'il est mandaté pour participer à cette phase ultime.

↳ Pour le professeur de lettres :

- **Inform**er la direction du lycée des grandes échéances de l'opération.
- **Répondre** aux sollicitations de la Fnac.
- **Etablir la liste** des élèves qui assisteront à la rencontre régionale d'octobre en indiquant ceux qui n'acceptent pas d'être filmés (cf. Annexe 3). Cette liste vaudra également dans le cas d'une éventuelle participation de la classe aux rencontres nationales de Rennes les 30 novembre et 1er décembre.
- À la fin de l'opération, **lancer** l'évaluation élaborée par la coordination du Goncourt des lycéens, la dépouiller avec l'aide de ses élèves et l'envoyer à l'association Bruit de Lire, qui la transmettra à Sylvie Sorel, coordonnatrice pédagogique nationale.

↳ **Pour le professeur-documentaliste :**

- **Collecter** l'information en provenance des médias (suivre de près la presse littéraire, sélectionner des articles).
- **Echanger régulièrement avec** l'enseignant qui conduit l'opération dans la classe et le professeur coordonnateur.
- **Concevoir** de petites expositions sur des sujets ayant trait à la sélection ou au prix Goncourt et à son histoire.
- **Réaliser des** dossiers de presse sur les romans de la sélection, l'Académie et le prix Goncourt.
- **Prendre contact** avec la bibliothèque publique de proximité pour voir si des échanges sont possibles.
- **Encourager** les lectures et les discussions autour des livres.
- **Assurer** le rayonnement de l'opération dans l'établissement même et faire en sorte que la valorisation d'une classe devienne la valorisation de tous (sensibilisation des autres classes, présentation et prêt de livres, information en direction de la salle des professeurs et du personnel administratif sans distinction).

Le professeur documentaliste est un acteur à part entière, une force de proposition permanente. La coopération du professeur de lettres et du professeur documentaliste est absolument nécessaire à la réussite de l'opération.

ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT

Chaque établissement participant s'engage :

- à prendre connaissance du Mode d'emploi ;
- à retourner la fiche d'engagement du lycée si possible avant le 30 juin 2017 ;
- **à prendre en charge la venue du chef d'établissement et du (ou des) professeur(s) en charge de la classe Goncourt lors de la réunion du vendredi 23 juin à Paris ;**
- favoriser dans la mesure du possible toutes les activités mises en œuvre autour du Goncourt des lycéens. *(Détails pages 9, 10 et 11)*. Le soutien du chef d'établissement est indispensable ;
- **à prendre en charge le déplacement de la classe** pour se rendre à la rencontre régionale d'octobre avec les auteurs organisée par la Fnac et le Réseau Canopé ;
- **à prendre en charge** pour les délibérations régionales du 13 novembre, **les déplacements de l'élève délégué et de l'enseignant qui l'accompagne**. *(Détails page 16)* ;
- **autoriser, en cas de son élection par les membres du jury régional, le déplacement de l'élève délégué** accompagné d'un enseignant aux délibérations nationales le 16 novembre à Rennes (l'organisation et les frais de ces déplacements sont pris en charge par l'association Bruit de Lire) ,
- **en cas de participation (basée sur le volontariat) de la classe aux Rencontres nationales de Rennes**, les 30 novembre et 1^{er} décembre, **à verser**, quelle que soit son origine géographique, **la somme forfaitaire de 900 euros** à l'association Bruit de Lire comme contribution aux frais de transport, d'hébergement et de restauration *(détails pages 18 et 19)*.
- **A établir la liste des élèves qui assisteront à la rencontre régionale d'octobre**. Pour chacun de ces élèves et chacun des enseignants présents, une autorisation de tournage devra être remplie. Chaque autorisation devra être un original, complètement rempli, sans rature et signée de l'un des parents pour les mineurs. **La liste et les autorisations devront parvenir au Réseau Canopé au plus tard le 25 septembre 2017**. (Cf. Annexe3). Cette liste vaudra également dans le cas d'une éventuelle participation de la classe aux rencontres nationales de Rennes les 30 novembre et 1^{er} décembre.

de septembre à novembre

LE PRIX GONCOURT DES LYCEENS DANS LA CLASSE

Le prix Goncourt des lycéens, au sens strict, dure environ deux mois. Les professeurs s'y trouvent plongés de la fin juin jusqu'en **décembre** avec l'**envoi du bilan** de la classe.

Voici, brièvement, les principaux repères qui jalonnent le prix Goncourt des lycéens :

- L'année « Goncourt » débute en avril par le choix des lycées, et se poursuit le vendredi 23 juin avec une réunion d'information à Paris pour les enseignants et les chefs d'établissements.
- Dès la rentrée de septembre, chaque classe doit lire pendant environ huit semaines une quinzaine de romans de la rentrée littéraire inscrits sur la sélection Goncourt de septembre.
- C'est le mardi 5 septembre que l'Académie Goncourt fera connaître sa sélection de rentrée. Les classes participantes recevront les livres dans les 15 jours suivant cette annonce.

N.B. : Chaque lycée participant (hors lycées français de l'étranger) est parrainé par la Fnac qui satisfait gratuitement les besoins en livres. Chaque classe en reçoit environ 80 (soit 6 exemplaires de chaque titre), livrés dans l'établissement. En Bretagne, région initiatrice de l'opération, aux lycées parrainés par la Fnac, s'ajoutent quatre établissements qui reçoivent une dotation de la Région Bretagne pour l'achat des livres.

- Du 9 au 17 octobre, sur une initiative de la Fnac et au sein des ateliers du Réseau Canopé, chaque classe pourra assister à une rencontre avec des auteurs de la sélection. **Afin de préparer ces temps d'échanges, il sera demandé à chaque classe de rédiger des questions à l'attention de tous les auteurs présents à la rencontre.** Ces questions seront modérées par l'animateur de la rencontre. Les date et lieu de chaque rencontre seront précisés ultérieurement.
- Au terme de la période de lecture, la classe après avoir lu la totalité de la sélection élit **un délégué** qui la représentera lors des délibérations par région Goncourt. Ce statut de délégué, par la responsabilité et le pouvoir qu'il implique, est la plupart du temps extrêmement convoité. Les modalités de l'élection du délégué devront donc avoir été bien négociées avec la classe !
- Après d'ultimes discussions, chaque classe choisit les trois romans qu'elle considère comme les meilleurs. Il n'y a pas de procédure type ; les modalités de choix sont nombreuses et révélatrices du type de travail accompli.
Il est impératif que la séance de délibération au sein de la classe se déroule à huis-clos. Le choix de la classe sera communiqué dans le désordre. Aucun « tiercé » dans l'ordre ne doit être communiqué et il est très important de respecter scrupuleusement cette règle.
- Il est important que **le plus grand sérieux soit accordé aux délibérations** pour garantir la qualité du prix et que le délégué se prépare à une longue séance de débats et d'argumentation contradictoire. C'est un réel travail à aborder dans les meilleures conditions.

Les professeurs coordonnateurs régionaux

Six professeurs coordonnateurs accompagnent les enseignants dans le dispositif. Ils sont tous professeurs en activité de lycée d'enseignement général et technologique ou de lycée d'enseignement professionnel. Ils ont tous mené l'opération Goncourt des lycéens dans leur classe (voir les coordonnées des professeurs coordonnateurs et le détail des régions p. 21).

Leurs missions principales :

- **Accompagner les professeurs participants** ou souhaitant participer au prix Goncourt des lycéens (transmission d'informations pratiques, conseils pédagogiques sur la conduite de classe...);
- **Expliciter** les dispositifs et les attentes pédagogiques de l'action ;
- **Contribuer** à la préparation des rencontres d'octobre et y assister ;
- **Préparer** (recueil des votes des classes et des noms des délégués) **et animer** les délibérations régionales ;
- **Accompagner** les rencontres nationales de Rennes,
- **Travailler en partenariat** avec la Fnac, Réseau Canopé et l'association Bruit de Lire, opérateur du MENESR sur cette action éducative.

Échanges avec le professeur coordonnateur régional

Tout au long de l'opération, le professeur en charge de la classe reste en contact avec le professeur coordonnateur de sa région pour des échanges téléphoniques et électroniques. Chaque semaine environ, ils font le point sur le déroulement des lectures et sur les problèmes éventuellement rencontrés. En général, l'entretien porte sur les points suivants :

Rotation des livres

Activités de classe

Ambiance de classe

Tendances en lecture

Réaction des familles

Réactions administratives

Journal du Goncourt des lycéens (cf. page suivante)

Médias : articles, parrainage...

Rencontres avec les écrivains

Problèmes rencontrés

Besoins particuliers

DE LA LECTURE À L'EXPRESSION : Les activités « Goncourt »

Le Goncourt des lycéens représente souvent bien plus que deux mois de lecture intensive. C'est un formidable déclencheur de lecture dans le sillage duquel se développent de nombreuses initiatives tant au niveau des lycées que des collectivités territoriales : prix littéraires, rencontres avec les écrivains, ateliers de lecture-écriture se prolongent de plus en plus souvent non seulement au cours de l'année scolaire, mais pendant les années suivantes. Les romans sont l'occasion rêvée d'aborder le genre romanesque et donnent lieu à toute une gamme d'activités qui privilégient tantôt l'écrit, tantôt l'oral. Elles ont cependant en commun d'être guidées par l'enseignant qui suggère, suscite, oriente plus qu'il n'impose.

Les professeurs-documentalistes et les CDI jouent un rôle central dans le dispositif. Ils sont à l'interface entre la classe Goncourt et les autres classes de l'établissement qu'ils sensibilisent à l'opération. Il est effectivement assez fréquent que se développent des arborescences « Goncourt » dans le lycée. Ils sont également les intermédiaires privilégiés entre le lycée et l'extérieur. Le CDI peut accueillir quant à lui, outre des lecteurs, des expositions qui permettent d'élargir l'horizon de lecture, des débats, des rencontres avec des écrivains ou des journalistes.

En dehors de ces initiatives propres à chaque établissement, un support d'expression est proposé aux classes :

Le Journal du Goncourt des lycéens

Le journal du Goncourt est un journal numérique hébergé sur le site du rectorat de Rennes dont le contenu rédactionnel est constitué notamment de réactions des lycéens à la lecture des romans et aux rencontres avec les auteurs, de chroniques, d'interviews... La forme numérique du journal permet de diversifier les formes d'expression : comptes rendus d'expériences, photographies, dessins, vidéos. Dès la rentrée, les élèves des classes Goncourt sont invités à envoyer leurs articles et leurs productions au comité de rédaction du journal par mail (adresse communiquée ultérieurement).

Le comité de rédaction est composé de lycéens issus d'un établissement de l'académie de Rennes non engagé dans l'opération du prix Goncourt des lycéens mais y ayant pris part l'année précédente. Leur accompagnement est assuré par le CLEMI Bretagne.

Le journal couvre aussi les Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes.

Novembre

DES DELIBERATIONS A DEUX TOURS

Le prix Goncourt des lycéens comprend deux tours de délibérations : le premier se déroule dans chacune des régions Goncourt, puis la délibération nationale a lieu à Rennes.

Malgré des changements de calendrier qui sont intervenus dans la saison des prix littéraires, les partenaires du Goncourt des lycéens maintiennent avec l'accord des académiciens la date d'attribution du prix à la mi-novembre. Cette décision permet de maintenir deux mois de lecture et d'intégrer les vacances de la Toussaint au calendrier : ce confort de lecture est indispensable aux élèves et permet au plus grand nombre de lire le maximum de titres.

Avec la cinquantaine de lycées participants, le prix Goncourt des lycéens ne peut organiser de délibérations en une seule session. Imagine-t-on autant de délégués réunis autour d'une table (et quelle table !) pour délibérer ? Ils n'auraient pas tous le temps d'être écoutés. L'idée même d'échange, de confrontation, d'argumentation, serait mise à mal et le prix perdrait de sa crédibilité.

C'est pourquoi, il a été décidé d'organiser deux tours de délibérations :

- le premier fait remonter les préférences littéraires des six régions Goncourt
- le second, à Rennes, permet de confronter ces préférences, de les discuter, et de faire émerger le prix Goncourt des lycéens de l'année.

Les délibérations dans les six régions Goncourt

Le **délégué** de chaque classe et l'enseignant responsable se rendront jusqu'au centre de délibération de la région Goncourt à laquelle ils appartiennent. Le coordonnateur régional de la Fnac décide du lieu et en informe les professeurs coordonnateurs.

Les délibérations régionales auront lieu le **lundi 13 novembre 2017 après-midi**.

Les frais de déplacement **sont à la charge de l'établissement**.

La Fnac assure l'organisation logistique de ces délibérations.

- La séance de délibération se déroule à **huis clos**. Seuls les délégués participent aux délibérations. Les journalistes n'ont accès à la salle qu'avant et après les délibérations.
- Le professeur coordonnateur de la région anime le débat, sans intervenir sur le fond.
- Après confrontation des choix dont sont porteurs les délégués de chaque classe, et après délibération, ces derniers **élisent les trois romans** représentatifs des goûts des élèves de leur région.
- Ils **élisent aussi deux délégués de région** qui les représenteront à la délibération nationale.
- À l'issue des débats, les **deux délégués de région** proclament publiquement les titres des trois romans sélectionnés, **sans les hiérarchiser. Il est essentiel de préserver la confidentialité de l'ordre réel du tiercé jusqu'aux délibérations nationales**.

Les délibérations du jury national à Rennes

Les délégués de région et leurs enseignants arriveront tous la veille du grand jour, soit le mercredi 15 novembre, vers 18 h à Rennes où ils seront accueillis par l'association Bruit de Lire qui prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que l'organisation logistique.

Un dîner réunira les jurés et les enseignants qui les accompagnent, les professeurs coordonnateurs, des représentants de la Fnac et l'association Bruit de Lire.

Le prix Goncourt des lycéens sera attribué le jeudi 16 novembre 2017.

Dans la matinée du jeudi, vers 9h, le groupe complet (élèves, enseignants, organisateurs) se rendra à l'Hôtel de Ville de Rennes où se dérouleront les délibérations.

- Vers 9h30, les jeunes jurés sont conduits dans un salon particulier dans lequel ils vont s'installer, puis délibérer à l'abri de tous les regards en huis clos.
- Seuls deux organisateurs (l'un pour la Fnac, l'autre pour l'E.N.) sont autorisés à pénétrer dans ce salon. Le professeur coordonnateur national accompagne toutes les délibérations sans participer aux débats.

Son rôle consiste à :

- *accueillir les jurés et leur expliquer ce qu'ils vont devoir faire.*
- *vérifier la régularité des procédures.*
- *rédiger le communiqué final.*
- *faire procéder à l'élection de celui ou celle d'entre les jurés qui le lira devant la presse.*
- Le prix Goncourt des lycéens est annoncé vers 12h45 devant la presse à l'Hôtel de Ville de Rennes.
- Un cocktail organisé par la Ville de Rennes suit la proclamation.
- La cérémonie s'achève vers 14h30.

30 novembre et 1^{er} décembre

LES RENCONTRES NATIONALES GONCOURT DES LYCÉENS DE RENNES

Bref historique

Depuis 1991, l'association Bruit de Lire propose chaque année à 14 classes volontaires parmi celles qui participent au prix Goncourt des lycéens de prendre part aux Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes. Ces journées sont soutenues par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture - DRAC Bretagne, le Rectorat de Rennes, la Région Bretagne et la Ville de Rennes.

Plébiscité par les lycéens et les enseignants, ce temps fort complète le travail mené dans les classes pendant les deux mois du prix. Après la lecture, les délibérations et le vote, les Rencontres nationales de Rennes sont l'occasion d'approfondir les échanges avec les auteurs et de lire ou relire un roman avec une autre approche. Elles sont aussi un moment fort de découverte des métiers du livre et d'initiation à la création littéraire.

Les objectifs que nous nous sommes fixés :

- promouvoir la littérature et la lecture des œuvres en lien avec les programmes ;
- susciter le désir de relire et d'approfondir les réflexions après le prix ;
- favoriser l'argumentation, l'écriture et la création littéraire ;
- proposer une ouverture sur le monde du livre ;
- créer des passerelles entre différentes formes d'expression.

Au moment où la frénésie s'apaise, au moment où l'ensemble des auteurs a été lu par les lycéens, les rencontres nationales alternent :

> des temps de rencontres et d'échanges tous ensemble :

- rencontres avec des auteurs de la sélection dont les lauréats Goncourt des lycéens et Goncourt ;
- rencontre avec des académiciens Goncourt.
(cf. annexe 8 p. 29 : la liste des écrivains et académiciens reçus aux Rencontres de Rennes).

> des temps en plus petits groupes :

- entretiens avec des professionnels du livre et de l'écrit - éditeurs, directeurs de collections, journalistes littéraires, bibliothécaires, libraires, scénaristes, spécialistes du numérique... ;
- ateliers de création littéraire au cours desquels les lycéens sont invités à écrire un court texte à partir de mots ou phrases choisis dans plus de 1000 romans.

Pendant ces deux journées, les lycéens ont la parole. On parle livres bien sûr, on débat des idées et des émotions que l'on a ressenties au fil de la lecture, on discute de l'expérience qu'on vient de vivre, on s'arrange pour rencontrer dans un couloir l'écrivain qui fait rêver, on intervient dans tel ou tel débat, on monte sur scène aux côtés des auteurs ou pour partager ses créations avec ses camarades.

L'évaluation fait apparaître que les Rencontres nationales :

- sont une **motivation** supplémentaire de lecture et permettent son **enracinement** ;
- aboutissent à un **rééquilibrage de la réception des romans** avec ce corollaire essentiel : la relecture (on relit pour vérifier, parce qu'on avait interprété différemment, parce que la rencontre avec l'écrivain a été une véritable révélation) ;
- permettent de mieux **connaître et comprendre la chaîne du livre** et ses rouages, d'en découvrir les métiers ;
- favorise le **partage** d'expérience et l'**échange** entre lycéens de différents horizons.

Pour que les Rencontres se déroulent au mieux et soient pleinement réussies les classes devront préparer leur participation (choix des élèves qui représenteront leur classe sur scène aux côtés des auteurs, préparation de questions pour les rencontres plénières et les entretiens). Un dossier d'information et de préparation sera envoyé aux classes participantes début octobre. Chaque classe participante s'engage à préparer les rencontres et les entretiens auxquels elle prendra part, en lien avec les professeurs coordonnateurs et Bruit de Lire.

Lycées participants

Les Rencontres nationales sont ouvertes à toutes les classes Goncourt des lycéens de métropole.

Le nombre de classes participantes étant limité à 14, une information et un **appel à candidature** seront lancés au mois de septembre et la liste établie tout début octobre. Les lycées souhaitant participer devront renvoyer une fiche de candidature à Bruit de Lire. Les candidatures reçues seront étudiées en veillant à une représentation équilibrée des différents niveaux de classes ainsi que des types d'établissements.

Compte tenu de l'ancrage historique rennais et du soutien financier des institutions locales et régionales, les classes bretonnes parrainées par la Fnac et la Région Bretagne sont admises d'emblée si elles sont volontaires.

Un partenariat financier

L'association Bruit de Lire organise les Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes grâce au soutien de partenaires nationaux, régionaux et locaux : le ministère de l'Education nationale, le ministère de la Culture (DRAC Bretagne), le Rectorat de Rennes, la Région Bretagne et la Ville de Rennes.

Pour compléter le budget nécessaire à l'organisation de ces deux journées de rencontres, **chaque lycée présent s'engage à verser une somme forfaitaire de 900 €, quelle que soit son origine géographique et quel que soit le nombre d'élèves par classe.** Cette somme contribue aux frais liés à l'accueil des classes (déplacements, hébergement et restauration notamment).

De la lecture à l'écriture : le concours de critique

Depuis 24 ans, la Région Bretagne organise un concours de critique basé sur la sélection des romans du Goncourt des lycéens. Plus de 1000 critiques sont rédigées chaque année et les noms des lauréats sont dévoilés lors des Rencontres nationales. Ce concours se divise en deux catégories : l'une récompense des lycéens des 14 classes Goncourt qui prennent part aux Rencontres nationales de Rennes, l'autre, des lycéens de 50 lycées bretons. Les lauréats se voient offrir entre autre un roman de la collection « La Bibliothèque de la Pléiade ».

Les classes qui participent aux Rencontres nationales de Rennes sont donc invitées à prendre part à ce concours de critique dont les modalités et le calendrier seront transmis ultérieurement.

ANNEXE 1

LES RÉGIONS GONCOURT

À chaque fois qu'il met en œuvre une politique éducative, le ministère de l'Education nationale s'appuie sur la capacité d'action de 30 académies dont 26 métropolitaines. L'ensemble de ces académies recouvre la totalité du territoire national.

Pour faciliter le déroulement des différentes étapes du prix, le territoire a été découpé en six régions Goncourt chacune étant accompagnée par un professeur coordonnateur.

Ces régions sont les suivantes

- Nord-Ouest : académies de Rennes, Caen et Rouen ;
- Nord-Est : académies d'Amiens, Besançon, Lille, Nancy-Metz, Reims, Strasbourg ;
- Rhône-Alpes / Auvergne : académies de Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon ;
- Sud : académies de Aix-Marseille, Corse, Montpellier, Nice, Toulouse ;
- Sud-Ouest : académies de Bordeaux, Orléans-Tours, Limoges, Nantes, Poitiers,
- Paris, la région parisienne : académies de Créteil, Paris, Versailles. Sont également inclus les lycées d'Outre-Mer et les lycées français de l'étranger afin de limiter leurs trajets lors des délibérations régionales.

Organisation générale

Association Bruit de Lire

Joël Lesueur, *Président*

Contact : Sandrine Lebrunet, responsable de projet

contact@bruitdelire.org

02 23 44 13 09 / 06 38 50 38 76

20, rue de la crèche

35000 Rennes

Fnac

Estelle Flavet, *chargée de la programmation nationale*

estelle.flavet@fnacdarty.com

01 55 21 53 37

Coordination pédagogique nationale

Rectorat de Rennes

DAAC

Guylène Motais-Louvel, *déléguée académique à*

l'éducation artistique et à l'action culturelle

ce.daac@ac-rennes.fr

02 23 21 74 10

Sylvie Sorel, coordonnatrice pédagogique nationale

sylvie.sorel@ac-rennes.fr

06 86 93 26 05

Coordination régionale

Régions Goncourt	Académies	Professeurs coordonnateurs	Fnac : chargés de programmation régionaux	Canopé : référents pour les rencontres régionales
Nord-Ouest	Rennes	Sylvie Sorel Tél. 06 86 93 26 05 sylvie.sorel@ac-rennes.fr	Agnès Béguier	Sandie Brujean (Canopé Rennes)
	Caen			
	Rouen			
Sud-Ouest	Bordeaux	Claire Sani Tél. 06 75 01 46 77 claire-pat.sani@ac-nantes.fr	Agnès Béguier	Alexia Dounot (Canopé Toulouse) Anne-Sophie Le Vincent (canopé Rodez)
	Limoges			
	Nantes			
	Orléans-Tours			
	Poitiers			
Nord-est	Besançon	Eric Larribe Tél. 06 83 24 37 77 Eric-Phili.Larribe@ac-amiens.fr	Mathieu Barville	Ewa Wyremblewski (Canopé Lille) Irène Girard (Canopé Nancy)
	Lille			
	Nancy-Metz			
	Reims			
	Strasbourg			
	Amiens			
Paris et Région parisienne Outre-mer Lycée français de l'étranger / Québec	Paris	Angélique Guillerot-Malick Tél. 06 82 23 44 31 angelique.guillerot-malick@ac-creteil.fr	Brigitte Benaaron	Victor Cazals (Canopé Ile de France) Annie Lemesle (Canopé ile de France)
	Créteil			
	Versailles			
Rhône-Alpes / Auvergne	Clermont-Ferrand	Philippe Dumas Tél. 06 82 35 51 33 philippe.dumas1@ac-clermont.fr	Nelly Savoldi	Christine Masselot (Canopé Lyon)
	Dijon			
	Grenoble			
	Lyon			
Sud	Aix-Marseille	Luc Marchet Tél. 06 45 16 57 02 luc.marchet@ac-montpellier.fr	Véronique Esparza	Philippe Rajon (Canopé Marseille)
	Corse			
	Montpellier			
	Nice			
	Toulouse			

ANNEXE 2

CALENDRIER DU PRIX GONCOURT DES LYCÉENS 2017

23 juin : réunion de lancement avec les enseignants à Paris, le lieu de la réunion sera précisé ultérieurement.

5 septembre : publication de la sélection de l'Académie Goncourt.

Vers le 20 septembre : livraison des livres fournis par la Fnac dans les établissements.

9 au 17 octobre : rencontres régionales. Les villes et lieux seront précisés ultérieurement.

13 novembre après-midi : délibérations dans les 6 régions Goncourt

16 novembre matin : délibérations nationales et proclamation à l'Hôtel de Ville de Rennes

30 novembre et 1^{er} décembre : rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes

Annexes 3, 4 et 5

AUTORISATION DE L'EXPLOITATION DE L'IMAGE

Dans le cadre du déroulement du prix, en différentes occasions, des photos et vidéos vont être réalisées sur lesquelles les lycéens et enseignants présents sont susceptibles d'apparaître. Il est donc indispensable qu'une autorisation d'exploitation de l'image soit au préalable signée pour chaque mineur et chaque majeur présent. De même, une liste nominative (élèves et enseignants) devra être fournie pour chaque classe. Elle mentionnera pour chaque participant les noms et prénom ainsi que l'accord ou le refus d'exploitation de l'image.

Vous trouverez en pages 24, 25 et 26, trois documents :

- l'autorisation d'exploitation de l'image de mineurs ;
- l'autorisation d'exploitation de l'image de personnes majeures ;
- le tableau pour la liste nominative récapitulant les accords ou refus d'autorisation.

Pour récupérer ces documents, merci de suivre le lien suivant :

https://www.reseau-canope.fr/goncourt-des-lyceens/participer_mode-demploi.html - bandeauPtf

> **Les autorisations** sont à imprimer et à renvoyer remplies et signées en 1 exemplaire (par personne)

> **La liste** est à remplir directement sur le fichier (non manuscrite), puis à imprimer et à renvoyer par courrier dans la même enveloppe que les autorisations.

**La liste et les autorisations devront parvenir au Réseau Canopé
au plus tard le 25 septembre 2017 à l'adresse ci-dessous**

Réseau Canopé
Secrétariat de la DET
Téléport 1 Bât. @4
1, av. du Futuroscope CS 80158
86961 Futuroscope cedex



Autorisation d'exploitation de l'image de mineurs

Entre

Le Ministère de l'Éducation Nationale, L'Académie de Rennes, La FNAC SA et Le Réseau Canopé
ci-après dénommés les organisateurs.

Il est convenu :

Préambule

Sur une initiative de l'académie de Rennes et de la Fnac de Rennes, le prix Goncourt des lycéens est organisé depuis 1988 avec la bienveillance de l'académie Goncourt. Cette manifestation à laquelle participent désormais une cinquantaine de lycées fait intervenir plusieurs centaines de lycéens aux différentes étapes d'attribution de ce prix qui sera délivré à Rennes le 16 Novembre 2017.

Afin de permettre la diffusion des photographies et images prises lors de ces différentes réunions et jurys, la présente autorisation de diffusion d'images est établie à l'attention des élèves mineurs.

M/Mme (nom/prénom, à préciser)

Représentant légal de l'enfant.....

Date de naissance Domicilié(e) à

Autorise(nt) à titre gratuit les organisateurs, à exploiter directement ou indirectement, la photographie et la vidéo reproduisant l'image de leur fille ou de leur fils (*ayer la mention inutile*) **pour les besoins de l'opération Goncourt des Lycéens** ainsi que **dans le cadre de la communication faite autour de l'opération**.

Par exploitation il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser et exposer la photographie reproduisant son image.

Cette autorisation emporte la possibilité d'apporter à la « fixation initiale » toute modification qu'elle jugera utile dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de l'image.

La présente autorisation est accordée pour l'ensemble des pays du monde pour une durée de 5 ans à compter de la signature des présentes, pour une exploitation par tous procédés numériques ou analogiques, en tous formats et pour tous supports et modes de diffusions.

Il est expressément convenu qu'au delà de la période de 5 ans la FNAC et l'Éducation Nationale pourront exploiter la photographie pour l'illustration d'articles ou des exploitations à caractère informationnel, historique ou documentaire ainsi qu'à des fins de rétrospective, pour la réalisation d'événements liés à l'opération Goncourt des Lycéens.

Les organisateurs s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant.

La présente autorisation est révocable à tout moment sur demande adressée par lettre recommandée à l'un des organisateurs.¹

Fait à le en un exemplaire original.

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé. Bon pour accord"

¹ Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) à l'un des organisateurs.



Autorisation d'exploitation de l'image de personnes majeures

Entre

Le Ministère de l'Éducation Nationale, L'Académie de Rennes, La FNAC SA et le Réseau Canopé
ci-après dénommés les organisateurs.

Il est convenu :

Préambule

Sur une initiative de l'académie de Rennes et de la Fnac de Rennes, le prix Goncourt des lycéens est organisé depuis 1988 avec la bienveillance de l'académie Goncourt. Cette manifestation à laquelle participent désormais une cinquantaine de lycées fait intervenir plusieurs centaines de lycéens aux différentes étapes d'attribution de ce prix qui sera délivré à Rennes le 16 Novembre 2017.

Afin de permettre la diffusion des photographies et images prises lors de ces différentes réunions et jurys, la présente autorisation de diffusion d'images est établie à l'attention des personnes majeures.

M/Mme(nom/prénom, à préciser)
Domicilié(e) à

Autorise(nt) à titre gratuit les organisateurs, à exploiter directement ou indirectement, la photographie et la vidéo reproduisant mon image et ma voix **pour les besoins de l'opération Goncourt des Lycéens** ainsi que **dans le cadre de la communication faite autour de l'opération.**

Par exploitation il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser et exposer la photographie reproduisant son image.

Cette autorisation emporte la possibilité d'apporter à la « fixation initiale » toute modification qu'elle jugera utile dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de l'image.

La présente autorisation est accordée pour l'ensemble des pays du monde pour une durée de 5 ans à compter de la signature des présentes, pour une exploitation par tous procédés numériques ou analogiques, en tous formats et pour tous supports et modes de diffusions.

Il est expressément convenu qu'au-delà de la période de 5 ans la FNAC et l'Éducation Nationale pourront exploiter la photographie pour l'illustration d'articles ou des exploitations à caractère informationnel, historique ou documentaire ainsi qu'à des fins de rétrospective, pour la réalisation d'événements liés à l'opération Goncourt des Lycéens.

Les organisateurs s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de votre image ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à votre vie privée, à votre dignité et à votre réputation.

La présente autorisation est révoquée à tout moment sur demande adressée par lettre recommandée à l'un des organisateurs.¹

Fait à..... le en un exemplaire original

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé. Bon pour accord"

¹ Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) à l'un des organisateurs.

ANNEXE 6

L'ASSOCIATION BRUIT DE LIRE

> L'association Bruit de Lire*, créée en 1991 par des enseignants de l'académie de Rennes, a pour objet de promouvoir la lecture et l'écriture auprès de tous les publics et en particulier de la jeunesse.

L'équipe de bénévoles et de salariés qui compose l'association partage des valeurs d'échange et d'ouverture sur le monde et souhaite, par son action, aider les lycéens à devenir, non seulement des lecteurs, mais aussi des citoyens capables de lire le monde qui les entoure et d'exercer leur esprit critique de façon autonome et responsable.

> La première action de l'association a été la création en 1991 des Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes (voir détails p. 18 et 19) dans le prolongement du Goncourt des lycéens né quelques années plus tôt à Rennes. Ces 2 journées consacrées au monde du livre sont soutenues par le ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de la Culture - DRAC Bretagne, le Rectorat de Rennes, la Région Bretagne, la Ville de Rennes.

Depuis 2001, le ministère de l'Éducation nationale a confié à Bruit de Lire la coordination du prix Goncourt des lycéens auprès des établissements participants. Ainsi, en lien avec la direction de l'Enseignement et la Fnac, elle assure notamment :

- le lien avec les DAAC en charge du choix des établissements participants ;
- le lien entre les différents interlocuteurs du prix ;
- la rédaction et la diffusion du Mode d'emploi à destination des professeurs ;
- la diffusion des informations pratiques liées à l'opération : respect du calendrier, organisation générale...
- l'organisation logistique et l'accueil du jury lors des délibérations nationales à Rennes ;
- le lien avec le Clemi Bretagne pour faciliter le travail autour du journal du Goncourt des lycéens ;
- la réception du bilan de l'opération.

> Le travail de Bruit de Lire et les partenariats qu'elle développe ont notamment contribué à créer :

- des passerelles entre lecture scolaire et lecture publique grâce à des rencontres lycéens - adultes dans les bibliothèques et les espaces culturels.
- des clubs de lecteurs dans les établissements pénitentiaires qui lisent des romans de la sélection et accueillent des écrivains Goncourt lors de leur venue aux Rencontres nationales...

Dans le prolongement du prix Goncourt des lycéens, l'association :

- met en œuvre le concours de critique littéraire organisé par la région Bretagne à destination des lycéens qui compte plus de 1000 participants chaque année.
- accompagne des établissements qui développent des projets littéraires liés au Goncourt des lycéens.

> Lorsque nous échangeons avec les enseignants que ce soit dans le cadre du Goncourt des lycéens ou à d'autres occasions, ils expriment souvent soit le souhait de s'appuyer sur la dynamique insufflée au sein de l'établissement en cas de participation au prix pour mener d'autres actions, soit le besoin de soutien dans la construction de projets à mener au sein de la classe. C'est vrai pour l'enseignement d'exploration *Littérature et société* et cela peut également s'appliquer dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle et du parcours Avenir.

Dans ce contexte et en s'appuyant sur son expérience, ses compétences et son réseau, Bruit de Lire élabore également des propositions à destination des enseignants de lycée autour des métiers du livre, de la littérature contemporaine et de l'écriture.

* Pour son action dans le cadre du Goncourt des lycéens, l'association Bruit de Lire a reçu de l'Éducation nationale l'agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public ».

ANNEXE 7

LE RÉSEAU CANOPÉ

CANOPÉ LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Réseau Canopé, opérateur du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche, s'investit quotidiennement pour répondre aux besoins des acteurs de l'éducation.

Présent sur l'ensemble du territoire, Réseau Canopé accueille les enseignants et les partenaires de l'éducation au sein de 100 « Ateliers Canopé », véritables lieux de créativité, d'échange, d'expérimentation et de formation, pour accompagner les projets et les nouvelles pratiques pédagogiques.

Le réseau Canopé conçoit, édite et diffuse des ressources pédagogiques transmédias (imprimés, numériques, mobiles, TV), couvrant cinq domaines clés : pédagogie ; numérique éducatif ; éducation à la citoyenneté ; arts, culture et patrimoine ; documentation.

Qu'il s'agisse d'éclairages, d'approfondissements ou d'outils pour agir, les ressources produites visent à conjuguer innovation et pédagogie, afin de faire évoluer les pratiques au service de la réussite de l'ensemble des élèves.

Réseau Canopé et l'aventure du Goncourt des lycéens

Depuis septembre 2014, Réseau Canopé est partie intégrante dans l'organisation du Goncourt des Lycéens, aux côtés de ses organisateurs historiques que sont la Fnac, le Rectorat de Rennes, l'association Bruit de Lire.

Canopé, prend ainsi part à l'objectif commun d'incitation au plaisir de la lecture d'œuvres contemporaines en milieu scolaire.

L'ensemble de son réseau est mobilisé, afin d'accompagner et de valoriser l'implication des élèves et des enseignants, lors de chacune des étapes clés, ponctuant le déroulement du prix.

Les missions du Réseau Canopé sont :

- l'accueil, au sein de ses Ateliers Canopé, des auteurs, élèves et enseignants, lors des six Rencontres régionales qui se déroulent entre le 9 et le 17 octobre 2017
- la réalisation d'interviews des quinze romanciers de la sélection 2017
- l'enregistrement intégral des échanges entre les lycéens et les auteurs en lice
- le recueil des points de vue et impressions des élèves et des enseignants lors des rencontres régionales
- la valorisation du journal du Goncourt des lycéens, et à travers elle, des diverses activités menées dans les classes
- la mise en lumière de la proclamation du lauréat lors du jury national qui a lieu le 16 novembre 2017
- l'accompagnement des Rencontres nationales organisées par Bruit de lire, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2017 à Rennes
- La mise en ligne sur le site du réseau Canopé <https://www.reseau-canope.fr/goncourt-des-lyceens.html> de l'ensemble des ressources produites.

L'ensemble de ces ressources est mis en ligne sur le site du réseau Canopé. <https://www.reseau-canope.fr/goncourt-des-lyceens.html>

Élaboré à partir de retours d'expériences d'enseignants impliqués dans l'édition de l'année précédente, cet espace numérique en ligne a pour but d'accompagner au mieux chaque classe dans l'aventure à la fois individuelle et collective d'un prix littéraire, tel que celui du Goncourt des lycéens.

Contacts Réseau Canopé :

Catherine GOUPIL
Cheffe de projet Goncourt des lycéens
Direction de l'Édition transmedia
catherine.goupil@reseau-canope.fr
T. 06 80 13 68 54

Arnaud LOPINOT
Référént pédagogique
Direction de la Pédagogie
arnaud.lopinot@reseau-canope.fr
T. 05 49 49 75 92

ANNEXE 8

LE PALMARÈS DU PRIX GONCOURT DES LYCÉENS

1988	Erik Orsenna <i>L'Exposition coloniale</i>	<i>Seuil</i>
1989	Jean Vautrin <i>Un grand pas vers le Bon Dieu</i>	<i>Grasset</i>
1990	Françoise Lefèvre <i>Le petit prince cannibale</i>	<i>Actes Sud</i>
1991	Pierre Combescot <i>Les Filles du calvaire</i>	<i>Grasset</i>
1992	Eduardo Manet <i>L'île du lézard vert</i>	<i>Flammarion</i>
1993	Anne Wiazemsky <i>Canines</i>	<i>Gallimard</i>
1994	Claude Pujade-Renaud <i>Belle mère</i>	<i>Actes Sud</i>
1995	Andreï Makine <i>Le Testament français</i>	<i>Mercure de France</i>
1996	Nancy Huston <i>Instruments des Ténèbres</i>	<i>Actes Sud</i>
1997	Jean-Pierre Milovanoff <i>Le Maître des paons</i>	<i>Julliard</i>
1998	Luc Lang <i>Mille six cents ventres</i>	<i>Fayard</i>
1999	Jean-Marie Laclavetine <i>Première ligne</i>	<i>Gallimard</i>
2000	Ahmadou Kourouma <i>Allah n'est pas obligé</i>	<i>Seuil</i>
2001	Shan Sa <i>La joueuse de go</i>	<i>Grasset</i>
2002	Laurent Gaudé <i>La mort du roi Tsongor</i>	<i>Actes Sud</i>
2003	Yann Apperry <i>Farrago</i>	<i>Grasset</i>
2004	Philippe Grimbert <i>Un Secret</i>	<i>Grasset</i>
2005	Sylvie Germain <i>Magnus</i>	<i>Albin Michel</i>

2006	Léonora Miano <i>Contours du jour qui vient</i>	Plon
2007	Philippe Claudel <i>Le rapport de Brodeck</i>	Stock
2008	Catherine Cusset <i>Un brillant avenir</i>	Gallimard
2009	Jean-Michel Guenassia <i>Le Club des Incorrigibles Optimistes</i>	Albin Michel
2010	Mathias Enard <i>Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants</i>	Actes Sud
2011	Carole Martinez <i>Du Domaine des Murmures</i>	Gallimard
2012	Joël Dicker <i>La vérité sur l'affaire Harry Québert</i>	de Fallois / L'Âge d'homme
2013	Sorj Chalandon <i>Le quatrième mur</i>	Grasset
2014	David Fœnkinos <i>Charlotte</i>	Gallimard
2015	Delphine de Vigan <i>D'après une histoire vraie</i>	JC Lattès
2016	Gaël Faye <i>Petit pays</i>	Grasset

ANNEXE 9

LES ÉCRIVAINS REÇUS PENDANT LES RENCONTRES NATIONALES GONCOURT DES LYCÉENS DE RENNES

Olivier ADAM
Vassilis ALEXAKIS
Jacques-Pierre AMETTE
Yann APPERRY
Jean-Marc AUBERT
Stéphane AUDEGUY
Isabelle AUTISSIER
Nathalie AZOULAI
Christiane BAROCHE
Jean-Daniel BALTASSAT
Philippe BEAUSSANT
Thierry BEINSTINGEL
Dominique BONA
Vincent BOREL
Adrien BOSC
Françoise BOUILLOT
Jean-Eric BOULIN
Serge BRAMLY
Pascal BRUCKNER
Michel CHAILLOU
Pierre COMBESCOT
Gérard de CORTANZE
Laurence COSSE
Catherine CUSSET
Marie DARRIEUSSECQ
Quentin DEBRAY
Grégoire DELACOURT
Jean-Baptiste DEL AMO
Vincent DELECROIX
Marie DESPLECHIN
Joël DICKER
Jean ECHENOZ
Mathias ENARD
Gaël FAYE
Alice FERNEY
Dan FRANCK
David FOENKINOS
Eric FOTTORINO
Anne-Marie GARAT

Laurent GAUDE
Michèle GAZIER
Sylvie GERMAIN
Franz-Olivier GIESBERT
Guy GOFFETTE
Philippe GRIMBERT
Jean-Michel GUENASSIA
Yannick HAENEL
Eric HOLDER
Nancy HUSTON
Gaspard Marie JANVIER
Isabelle JARRY
Alain JAUBERT
Alexis JENNI
Hédi KADDOUR
Yasmina KHADRA
Ahmadou KOUROUMA
Jean-Marie LACLAVETINE
Marc LAMBRON
Luc LANG
Fouad LAROU
Linda LE
Françoise LEFEVRE
Gilles LEROY
Michèle LESBRE
Amin MAALOUF
Andreï MAKINE
Eduardo MANET
Baptiste MARREY
Carole MARTINEZ
Serge MESTRE
Léonora MIANO
Jean-Pierre MILOVANOFF
Pierre MOUSTIERS
Tobie NATHAN
Marie N'DIAYE
Marie NIMIER
Amélie NOTHOMB
Erik ORSENNA
Claude PUJADE-RENAUD
Pascal QUIGNARD

Atiq RAHIMI
Thomas B. REVERDY
Alain ROBBE-GRILLET
Olivier ROLIN
Pascale ROZE
Emmanuel RUBEN
Jean-Christophe RUFIN
Shan SA
Danièle SALLENAVE
François SALVAING
Lydie SALVAYRE
Jean-Jacques SCHUHL
Christiane SINGER
Laurent SEKSIK
Leïla SLIMANI
Romain SLOCOMBE
Robert SOLE
Raphaël SORIN
Joy SORMAN
Morgan SPORTES
François TAILLANDIER
Marc TRILLARD
Karine TUIL
François VALLEJO
Didier VAN CAUWELAERT
Jean VAUTRIN
Pierre VEILLETET
Delphine DE VIGAN
Bertrand VISAGE
Frédéric VITOUX
Anne WIAZEMSKY
Florian ZELLER

LES ACADÉMICIENS REÇUS PENDANT LES RENCONTRES NATIONALES GONCOURT DES LYCÉENS DE RENNES

Pierre ASSOULINE

Hervé BAZIN

Tahar Ben JELLOUN

Françoise CHANDERNAGOR

Edmonde CHARLES-ROUX

Philippe CLAUDEL

Paule CONSTANT

Régis DEBRAY

Didier DECOIN

Françoise MALLET-JORIS

François NOURISSIER

Bernard PIVOT

Jorge SEMPRUN

Patrick RAMBAUD

Michel TOURNIER

notes